

Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère de Ressources Naturelles Canada requiert que deux (2) surveillants de la faune accompagnent les scientifiques dans leur randonnée et leur travail dans les montagnes Mackenzie, dans la région des eaux d'amont des rivières Arctic Red, Ram et Stone Knife (section nord de la carte de la région de la rivière Bonnet Plume; SNRC 106B). Le travail sera d'abord effectué à partir d'un camp de base au lac Goober, puis d'un camp de base situé au lac Poacher.

Fonctions du poste :

- Accompagner les géologues de la Commission géologique du Canada dans leurs expéditions quotidiennes en hélicoptère ainsi que lors de leurs randonnées de jour à partir du camp de base et lorsqu'ils campent.
- Au besoin, dormir dans les camps volants (des camps constitués de petites tentes loin du camp de base) avec les équipes de recherche et contribuer aux tâches du camp durant le séjour.
- Fournir des services de surveillance de la faune ainsi que de protection de l'équipe de cartographie contre les attaques de la faune. Le surveillant sera responsable du signalement des observations de la faune à la communauté locale lorsque nécessaire.
- Fournir des conseils à l'équipe de cartographie de la Commission géologique du Canada par rapport à l'utilisation locale de la terre, plus spécifiquement en ce qui a trait aux sites culturels importants qui ne devraient pas être perturbés par les opérations de cartographie.
- Soutenir les opérations de cartographie et d'études géologiques selon les besoins : se diriger à l'aide d'une carte et d'une boussole ou d'un GPS, recueillir des échantillons de roches et décrire les effleurements des fondations rocheuses.
- Aider et contribuer à la documentation et au signalement des événements

- environnementaux dangereux.
- Aider à l'administration des premiers soins lorsque nécessaire.

Premier surveillant de la faune :

Le premier surveillant sera en fonction du 6 juillet au 4 août. Le surveillant devra se déplacer de Tsiigehtchic à Norman Wells le 5 juillet et retournera chez lui le 5 août, ce qui représente un total de 32 jours (30 jours de travail et 2 jours de déplacement). Ce surveillant travaillera aux deux emplacements des camps de base.

Deuxième surveillant de la faune :

Le deuxième surveillant sera en fonction du 19 juillet au 4 août. Le surveillant devra se déplacer de Tsiigehtchic à Norman Wells le 18 juillet et retournera chez lui le 5 août, ce qui représente un total de 19 jours (17 jours de travail et 2 jours de déplacement). Ce surveillant travaillera uniquement à partir du camp de base du lac Poacher.

Le Projet fournira le logement dans les tentes (avec un lit de camp) et la nourriture pendant votre séjour au camp ainsi que votre retour de Norman Wells au camp.

..

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

Les surveillants doivent satisfaire aux exigences suivantes :

Pouvoir posséder et décharger une arme à feu en toute légalité.

Fournir sa propre arme à feu (fusil de chasse ou carabine) ainsi que des munitions appropriées à la protection contre les gros mammifères.

Détenir un certificat de premiers soins valide (ou une formation équivalente).

Détenir les connaissances relatives aux techniques de survie en région sauvage appropriées à la région spécifique définie dans le paragraphe 2 ci-dessus, lesquelles doivent avoir été acquises soit dans le cadre d'un programme formel, grâce au savoir ancestral ou à une expérience sur le terrain équivalente. Aux fins du présent contrat, l'expérience sur le terrain équivalente doit représenter un minimum d'un mois cumulatif d'expérience de vie ou de survie en région sauvage.

Être âgé de 17 ans ou plus.

Posséder des vêtements et des souliers adaptés aux activités extérieures

en terrain montagneux.

Posséder un sac de couchage, un matelas de sol et tous les vêtements et l'équipement individuel nécessaires à un séjour dans une tente en montagne.

Être disponible pour travailler entre 8 h et 20 h tous les jours pour toute la durée du contrat.

Pouvoir voyager dans un aéronef à voilure fixe ou à voilure tournante.

Être en mesure d'obtenir la permission de fournir ces services auprès des autorités locales.

Le contractant :

- Est une entreprise autochtone;
- Fournira un candidat qui satisfait aux exigences décrites ci-dessus;
- Couvrira initialement les frais de déplacement des surveillants de la faune, puis enverra une facture une fois le contrat terminé. Nous rembourserons les frais de déplacement suivants :
 - Le billet d'avion d'une compagnie aérienne commerciale entre Tsiigehtchic et Norman Wells (retour);
 - Des nuits d'hôtel à Norman Wells, le cas échéant; et
 - Les frais déboursés pour les repas et les taxis.

4. Accords commerciaux

Cet approvisionnement n'est pas assujéti aux accords commerciaux.

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Ce marché est réservé aux fournisseurs autochtones, conformément à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement. Par conséquent, seuls les fournisseurs qui satisfont à la définition d'« entreprise autochtone », telle que définie dans la SAEA, peuvent soumettre un énoncé des capacités.

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Cet achat est assujéti à l'entente sur les revendications territoriales globales **Gwich'in**.

7. Justification du fournisseur présélectionné

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à l'article 11 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception (s) ci-dessous sur la réglementation contractuelle des marchés est (sont) invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6 (d) - «une seule personne est capable d'exécuter le travail ».

*Le fournisseur proposé, **Gwichya Gwich'in Renewable Resource Council**, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.*

9. Période du contrat

La période du contrat sera du **5 juillet** au **5 août 2017**.

10. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de moins de 35,000.00\$ CAD, taxes incluses.

11. Nom et adresse du fournisseur proposé

Gwichya Gwich'in Renewable Resource Council
P.O. Box 58
Tsiigehtchic

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits ici, peuvent présenter un Énoncé de Capacités par écrit, de préférence par courriel, à l'autorité contractuelle indiquée dans le présent avis avant la date et l'heure de clôture de cette Avis. L'Énoncé

de Capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

13. Date de fermeture

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 4 juillet 2017 à 14h00 Heure Normales des Montagnes

14. Autorité contractuelle

Rahim Nathoo
Ressources Naturelles Canada
3303 33rd Street NW,
Calgary, AB
T2L 2A7

Tél: 403-292-7028

Courriel: rahim.nathoo@canada.ca